Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260923-D_2026_95-DE

N° 2026-95 **23/09/2026**

DECISION PRISE en APPLICATION de l'ARTICLE L 5211-10 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES

Pôle : Petite enfance, Santé, Autonomie
Services : CLIC REDON Agglomération et Animation territoriale de santé
Objet : Demande de financement dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) 2026-2028 de la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie d'Ille-et-Vilaine (CFPPA 35) – Actions 2027

Le Président de REDON Agglomération,

Dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt porté par la Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie d'Ille-et-Vilaine, le Centre Local d'Information et de Coordination, CLIC REDON Agglomération et le service Animation territoriale de santé (ATS) de REDON Agglomération souhaitent proposer des actions en lien avec la prévention de la perte d'autonomie qui s'adressent aux personnes âgées de 60 ans et plus et à leurs proches aidants.

Ces actions, si elles sont validées par la CFPPA 35, feront l'objet d'un financement via la Coopération Locale de la prévention de la Perte d'Autonomie (CLPPA) portée par le CLIC REDON Agglomération et seront inscrites dans le programme coordonné d'actions collectives de l'année 2027.

Action portée par l'ATS

- Conférence : Prévenir le mal-être et le risque suicidaires chez les aînés

Actions portées par le CLIC

- Module complémentaire Santé sensorielle qui portera sur une information et sensibilisation à l'importance de la prévention visuelle et auditive
- Création de 2 plaquettes présentant le programme des actions de préventions sur le territoire de REDON Agglomération : A la retraite, cultivons notre bien-être, janvier à juin 2027 et septembre à décembre 2027
- Parcours de prévention et soutien aux proches aidants : création d'un « aidantomètre », publication d'un guide « Prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre » et un spectacle débat sur le soutien aux aidants.
- Former les bénévoles à la posture d'accompagnement et au repérage des fragilités

Les budgets pour ces actions sont les suivants :

Action	Coût total	Subvention sollicitée	Reste à charge REDON Agglomération*
Conférence	1 500 €	1 300 €	200 €
Module Santé sensorielle	1 918 € *dont 400€ de mise à disposition gratuite de biens et services*	1 320 €	198 €

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260923-D_2026_95-DE

Plaquettes de présentation des actions de préventions	11 150 €	10 000 €	1 150 €
Parcours de prévention et soutien aux proches aidants	9 545 €	8 300 €	1 245 €
Formation des bénévoles (accompagnement, repérage)	4 037 €	3 270 €	767 €

(*) : y compris les charges fixes de fonctionnement

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant la possibilité de déléguer certaines attributions au Président ;

VU la délibération n°2026_173 du 15 juin 2026 autorisant le Président à solliciter les subventions les plus larges possibles susceptibles d'être octroyées à la Communauté, dans l'exercice de ses compétences, auprès de tout organisme financeur, public ou privé ;

VU la convention cadre 2026-2028 « Démarche de contractualisation territoriale d'un programme d'actions de prévention de la perte d'autonomie » signée avec la CFPPA 35 ;

CONSIDERANT les actions proposées ;

PAR CES MOTIFS
DECIDE

- **d'approuver le dépôt des actions citées dans la présente délibération et de solliciter la demande de soutien financier pour un montant total 24 190 € auprès de la CFPPA 35 au titre de 2027 ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.**

Jean-Francois MARY
le 28/09/2026 14:52:38 +02:00

Jean-François MARY
Président

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34